HAUTE-GARONNE

Sud éducation

Midi-Pyrénées

TOULOUSE NORD PDC

TLS NORD PDC

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Membre de l'Union Solidaires

Solidaire **U**nitaire **D**émocratique - **CPPAP : 0616S07934**

0,76 euros- **n°118** **2ème trimestre 2016**

Trimestriel *Directeur de publication: Guillaume Ceugniez*
déposé le 30/06/2016

SUD Éducation 31
52 rue Jacques Babinet,
31100 Toulouse
tel : 05 62 14 66 74
mél: sudeduc31@sudeducation.org
site: http://sudeducation31.org

Printemps 2016…

Après trois mois de lutte, le mouvement contre la loi "travaille!" s'inscrit toujours dans la durée. Ce mouvement social, qui ne s'apparente à aucun autre, n'a pas de secteur moteur mais a des militant-es dans différentes professions. De fait, **cette lutte est interprofessionnelle.**

Dans l'éducation, en Haute Garonne, certain-es sont mobilisé-es depuis le 5 février sur la problématique des moyens, bien avant la loi "travaille!". Cette mobilisation a intégré comme revendication le retrait de la loi El Khomri. Une grève reconductible a eu lieu la semaine du 16 mai. Bien que minoritaires, nous avons su renouer avec des pratiques de lutte : tournées des bahuts, AG de grévistes, actions d'occupation, blocages et caisse de grève. Dans les autres secteurs, **les routiers, les raffineries, les centrales nucléaires, les cheminots, les dockers, la RATP, l'aérien, TISSEO** ont été, sont ou seront en grève.

Les politiques d'austérité, la destruction du code du travail, le saccage des acquis sociaux, la guerre aux pauvres ont un lien : le capitalisme. En France, comme en Europe, les possédants cherchent à accaparer l'ensemble des richesses : c'est bien de lutte des classes dont il est question. Le Medef, la commission européenne, les gouvernants en sont pleinement conscients. Malgré la répression policière et la désinformation médiatique, la détermination des travailleurs-euses est de plus en plus forte. La population continue d'être contre cette loi qui casse les droits des salarié-e-s. Elle sait où est son intérêt et qui sont ses ennemis.

Lutter contre la loi "travaille!" c'est lutter contre le capitalisme ! Nous ne sommes pas dupes, les primes distribuées aux enseignant-es, les négociations entamées mais pas encore actées avec les intermittent-es, l'exception faite pour les routiers par rapport aux heures supplémentaires… ne sont pas des cadeaux mais bien une tentative d'achat de paix sociale !!

Amplifions la mobilisation ! Sud éducation 31 appelle et appellera à toutes les journées de grève votées en AG de grévistes ou décidées en interpro, aux blocages et actions pour le retrait de la loi « travaille !». Des RV sont déjà prévus pour cet été (Tour de France, Festivals…). Tenez-vous informé-e-s !

Dans ce dernier numéro de l'année scolaire, on vous propose un petit tour d'horizon de ce printemps de luttes qui n'a pas dit son dernier mot...

Sommaire

P. 2 : collectif précaires
P. 3 : Education Debout !
P. 4 : « Police partout… »

« Collectif Précaires Educ' 31 : bilan et perspectives »

A Toulouse, le mouvement social contre la loi « travaille ! » a été suivi par des personnels précaires de l'Education Nationale (et il y en a de plus en plus!). L'occasion pour eux/elles de relancer un collectif, de retrouver le chemin des Assemblées Générales et de se réapproprier la caisse de grève ! Témoignage...

Un collectif réactivé :

Le collectif de précaires de l'éducation nationale existait déjà en septembre 2014. Les membres de ce collectif changent car ce travail d'AED est limité à 6 ans et certain-e-s AED ne le restent pas longtemps (concours, autre métier, formation à plein temps etc...). **C'est dès de début de la mobilisation contre la loi travail qu'un groupe d'AED d'un lycée toulousain a voulu redynamiser ce collectif regroupant des précaires de l'éducation nationale.** L'envie première était de **réunir nos forces, nos connaissances (droits et obligations) et de faire face aux difficultés ensemble**. L'objectif est de faire front contre notre précarisation et donc de faire front contre la loi du moment à savoir la loi El Khomri (et celles qui suivront) car bien souvent nous serons travailleuses/eurs dans le secteur privé.

Des Assemblées Générales :

On a commencé par des Assemblées Générales dans une ambiance détendue, qui nous ont permis de rencontrer du monde, surtout des AED et professeurs contractuels. Nos échanges nous ont permis de nous apercevoir que le fonctionnement des équipes de vie scolaire varie d'un établissement à l'autre. C'est ainsi qu'on a pu discuter de nos conditions de travail : beaucoup n'ont pas fait de visites médicales, d'autres se font convoqués par les CPE parce qu'ils/elles sont trop grévistes - heureusement sans conséquence -, certain-e-s CPE menacent les AED d'appliquer l'arrêt Omont (qui permet de retirer 4 jours de travail en comptant le week-end si on fait grève le vendredi et le lundi qui suit, jamais appliqué à ce jour pour les AED), d'autres reçoivent la consigne de fouiller les sacs des élèves à l'entrée d'un établissement sans en avoir la fonction (état d'urgence...), ou encore de manipuler une élève lourdement handicapée en chaise roulante électrique pour faire ses besoins au motif que l'AVS n'est pas remplacéE.

Des droits à faire respecter :

Ainsi, un certains nombre de droits ne sont pas respectés et les tâches quotidiennes des AED vont au delà des missions prévues. Sans une opposition, cela ne fera que conforter l'idée que l'AED accepte de tout faire. Rien de tel qu'un collectif de personnes partageant sensiblement les mêmes difficultés pour **s'organiser, réfléchir et agir ensemble** pour la défense de nos droits. Aujourd'hui, après plus de 6 mois d'existence, nous sommes un noyau d'une dizaine de personnes à se voir régulièrement. Nous avons plusieurs fois fait le tour des établissements pour rencontrer nos collègues AED/AVS/précaires et à ce jour nous avons plus d'une centaine de contacts mail à qui l'on diffuse les informations importantes et pratiques, les rdv, et appels à grève etc. SUD Education a ouvert des formations sous forme de stages pour l'ensemble des personnels précaires, syndiquéEs ou non, notamment pour connaître ses droits.

La mise en place d'une caisse de grève :

Nous avons mis en place une **caisse de grève** destinée aux précaires. Elle est alimentée en partie par les actions des membres (vente de crêpes...) et en partie par l'appel a la solidarité, appel auquel SUD Education 31 a répondu. Elle a permis de rembourser à 100% le salaire de plus d'une douzaine de grévistes. Nous pensons que la lutte doit prendre place dans tous les secteurs et qu'il est important d'être solidaires des revendications de chacun, et notamment de celles des professeurEs et instiutrices/eurs avec lesquelles nous nous mobilisons. Nous souhaitons que ce collectif perdure car il y a encore du travail autour de l'accès aux droits, de l'évolution du statut d'AED et de la reconnaissance de cette fonction (primes en REP...).

Des revendications à porter :

Il ne faut pas oublier que, sans la vie scolaire, les établissements ne fonctionneraient pas ou très mal. La prochaine étape du collectif est de travailler sur **des revendications**, notamment au niveau des contrats de travail qui, actuellement, sont de 1 an, éventuellement renouvelables 6 fois alors qu'il est possible de voter en Conseil d'Administration de les renouveler tous les 2 ou 3 ans, ou encore d'avoir une liste écrites précisant nos fonctions. La question des renouvellements d'AED est importante car dans bon nombre d'établissements ils se font de manière très subjective: c'est ainsi qu'un collègue trop souvent gréviste peut voir son renouvellement refusé, ou au motif qu'une collègue n'assoit pas suffisamment son autorité auprès des élèves.

Pour toutes questions ou informations que vous voulez donner ou recevoir, pour demander à s'inscrire à notre newsletter, alimenter ou utiliser la caisse de grève... : aedtoulouse@riseup.net

Notre facebook : précaires éduc'31

Etat d'urgence pour la jeunesse scolarisée … ou pas !

C'est sous cette banderole que les personnels de l'Education Nationale, précaires ou titulaires, syndiqué-e-s et non syndiqué-e-s, tous mobilisé-e-s contre l'austérité, la précarité et la loi « travaille ! » ont manifesté durant ce printemps 2016. Décisions prises en Assemblées Générales, mise en place d'une caisse de grève, tournées des bahuts et des écoles, diffusions de tracts, occupations du CRDP (entre autres), participation aux actions de « Y'a pas d'arrangements », blocages… ces personnels mobilisés depuis le mois de février pour obtenir des remplaçant-e-s dans les écoles ont pris toute leur place dans le mouvement social de ce printemps.

En Assemblée Générale, ils/elles ont apporté une réponse claire et nette à celles et ceux qui se demandent « *Mais à quoi ça sert de faire grève ?* ». La voici !

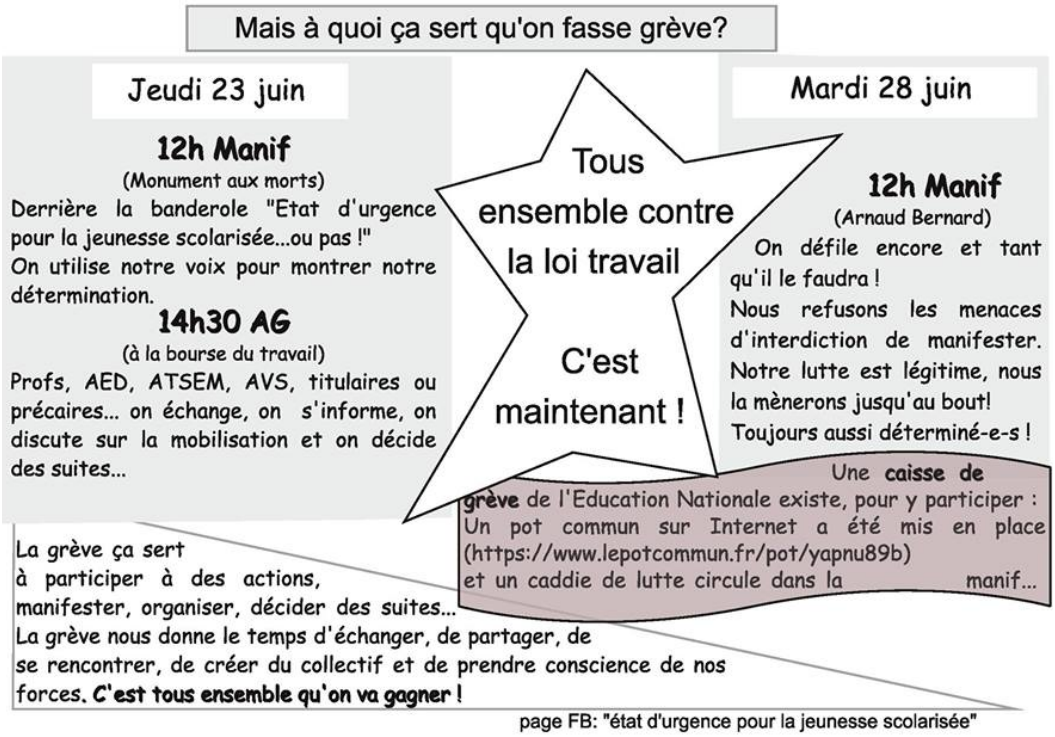

Depuis la Commune de Paris jusqu'à ce mois de juin 2016, en passant par l'année 1936 et le mois de Mai 68... on ne remerciera jamais assez les « feignant-e-s de grèvistes », les « preneurs d'otages », les « casseurs de banques », les « briseurs de pub », les « bloquons tout !», les « empêcheurs de bosser en rond », les « syndicalistes voyous », « les « enseignant-e-s en colère », « les cheminots en grève », « les intermittent-e-s, chomeur-euse-s et précaires en colère », « les lycéen-ne-s et étudiant-e-s en résistance »...

Lorsque vous partirez en congés payés, remerciez les preneurs d'otages de mai-juin 1936….

C'est toutes et tous ensemble qu'il faut lutter !

Le « dialogue social » du gouvernement, c'est la carotte… et surtout le bâton !!!

Quelques carottes….

Après 4 mois de luttes sociales intenses, on y voit plus clair dans la stratégie du gouvernement.

Mis sous pression sur le retrait de sa loi Travail, il a lâché quelques « carottes » pour faire diversion : suppression ou modification de dispositions du projet de loi Travail, prime aux enseignants du primaire, maintien des heures supplémentaires payées 125 % aux chauffeurs routiers, etc. Si on ne peut y voir que des miettes, force est de constater que **quand on se met en grève, qu'on lutte collectivement et qu'on relève la tête, on peut gagner.**

… Et des coups de bâtons !!

L'autre visage que le gouvernement a montré, c'est la répression. Et des coups de bâtons, nous en avons reçus !

Les lycéen-ne-s, qui découvraient la lutte sociale, ont fait leur baptême de la matraque. Violenté-e-s, gazé-e-s lorsqu'ils/elles bloquaient leur lycée, certains d'entre eux/elles ont connu leur première garde-à-vue.

Les militant-e-s qui ont repris à leur compte le mot d'ordre « On bloque tout » ont dû aussi se confronter aux « arguments » des forces de l'ordre. Dès lors que l'on a commencé à toucher aux points sensibles et au coeur de l'économie (transports routiers, sources d'énergie, plateformes logistiques...), l'Etat a montré ses muscles.

Cela a au moins eu le mérite de mettre le doigt sur les failles de notre système économique et de démontrer que nous pouvons le déstabiliser.

La panoplie du CRS...

Dans nos manifestations, nous avons côtoyé toutes la panoplie de l'arsenal répressif : grenades lacrymogènes et étourdissantes, lanceurs de balles de défense (ou flash ball), matraques, canons à eau, binômes de policiers à moto qui attaquent les manifestants (voltigeurs), véhicules de police fonçant sur la foule…

… et le savoir-faire de la BAC !

Nous avons pu sentir de près l'agressivité des policiers de la BAC (Brigade Anti-Criminialité), spécialistes des arrestations violentes et des provocations.

Détermination des manifestant-e-s :

Dans certaines villes, c'est équipé de lunettes de plongée et de foulards qu'il fallait participer aux défilés. ! Il est clair que l'attitude du gouvernement a renforcé la détermination des manifestants. L'omniprésence et les violences policières ont poussé une partie d'entre eux à s'organiser pour l'auto-défense dans les cortèges. Et dans cette opposition dans la rue, le pouvoir a encore choisi son camp. Il a multiplié les déclarations de soutien aux policiers et gendarmes blessés. Mais on ne l'a guère entendu à propos des blessé-e-s, des mutilé-e-s, des gardé-e-s-à-vue pour avoir participé à des manifestations ou des actions.

Police partout, justice nulle part !

Face à la force et la durée de ce mouvement social, le pouvoir socialiste tente de nous faire peur et de nous dissuader de nous organiser. Après la police, c'est au tour de la justice de continuer le travail. Rien qu'à Toulouse, on dénombre 110 interpellations depuis le début du mouvement contre la loi "Travaille !", 2000 heures de garde à vue, 2 ans de prison dont 6 mois fermes, 545 heures de TIG ... et plus de 15 procès à venir.

Solidaires face à la répression !

A l'heure où la mobilisation est toujours vivace, c'est déjà le temps de la solidarité et du soutien aux victimes de l'appareil répressif. Car nous avons lutté et manifesté ensemble. Et cet été, on continue !!

Solidarité avec les inculpé.e.s
du mouvement contre la loi travail !
Rassemblements de soutien devant le Palais de Justice à 13h
les jours de procès : 6 juillet / 8 juillet